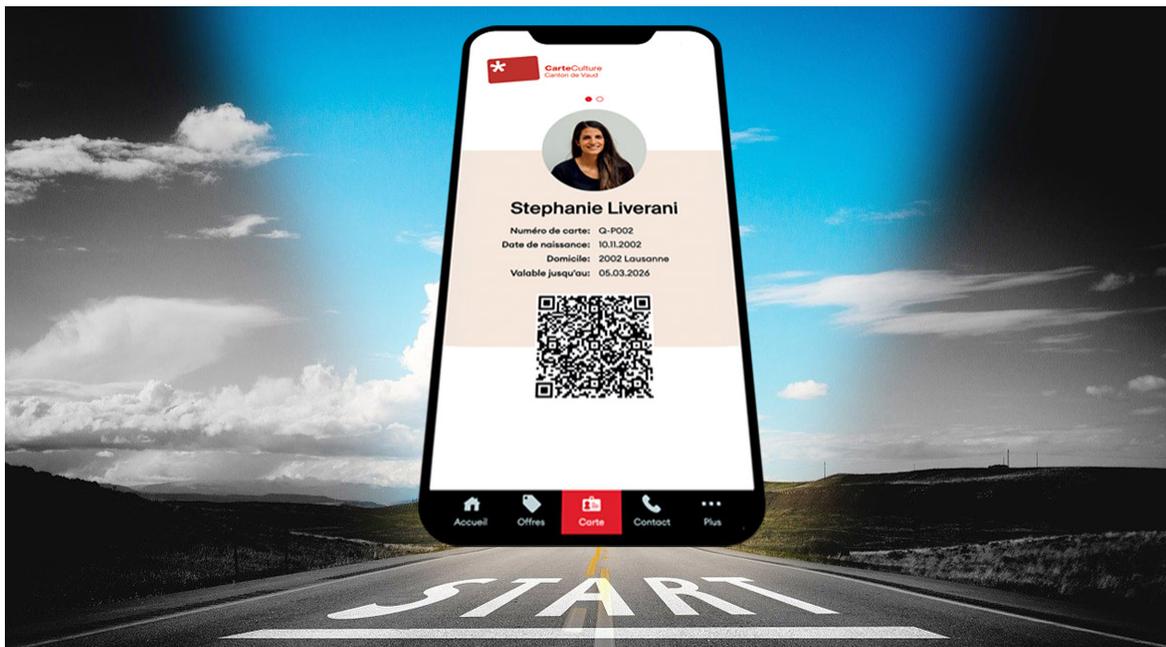


CarteCulture
KulturLegi
Valais | Wallis

Date

[Afficher la newsletter dans votre navigateur](#)



Renouvellement de votre CarteCulture

Chères lectrices, chers lecteurs

En 2024, vous avez obtenu une CarteCulture car vous étiez :

- domicilié·e dans le canton du Valais
- au bénéfice du subside cantonal pour les primes de caisse maladie (RIP)

Pour la plupart d'entre vous, la CarteCulture arrive à échéance le **31 mars 2025**.

Ces prochains jours vous allez recevoir :

1. **La décision** de la Caisse cantonale de compensation du Canton du Valais (RIP 2025) si vous avez droit au subside - **voir page 2 (verso)**
2. **Un courriel** de CarteCulture avec un lien pour effectuer le renouvellement

Avec ces 2 éléments, il vous sera possible d'effectuer le renouvellement de votre CarteCulture à tout moment - **sans devoir saisir à nouveau toutes vos coordonnées**.

Ci-dessous, vous trouverez quelques informations complémentaires pour vous aider dans ce processus.

Que votre CarteCulture vous apporte en 2025 de belles découvertes et beaucoup de plaisir à profiter de nos offres !

Le team CarteCulture

Décision RIP 2025

La décision de la Caisse cantonale de compensation

La décision de la Caisse de compensation du canton du Valais comprend 2 pages (recto/verso) : **Exemple RIP 2025**.

Sur la 2ème page (verso) figurent le·s bénéficiaire·s du subside. Toutes les personnes qui ont un taux supérieur à 0% peuvent bénéficier de la CarteCulture. **Cette page seulement doit être transmise lors du renouvellement**; elle contient tous les bénéficiaires.

CONTRÔLES A EFFECTUER

* Si le nom de l'assurance-maladie n'est pas inscrit ou inexact :
Veuillez transmettre à la Caisse de compensation du canton du Valais une copie de la police d'assurance (LAMal) valable au 1^{er} janvier 2025.

Nom et prénom (seuls les assurés domiciliés en Valais sont pris en considération)	Date de naissance	N° AVS	Assurance-maladie	Taux
Requérant domicilié en Valais XXXXX XXXXX	01/01/00	756.9999.9999.99	EASY SANA	100%
Conjoint du requérant domiciliée en Valais XXXXX XXXXXXXXX	01/01/00	756.9999.9999.99	*	5%
Enfants domiciliés en Valais (nés après le 31.12.2003) XXXXX XXXX	01/01/00	756.9999.9999.99	*	50%

Les assurés nés avant le 1^{er} janvier 2004 sont considérés à titre individuel.

CHANGEMENT DE SITUATION – OBLIGATION D'INFORMER

En principe, la situation familiale au 31 décembre précédent l'année de subventionnement est déterminante. Les bénéficiaires ou leurs représentants légaux doivent immédiatement **communiquer à la Caisse de compensation du canton du Valais tout changement dans leur situation personnelle** (changement d'état civil, naissance d'un enfant, déménagement hors canton, ...) **ou économique** (augmentation essentielle et durable des revenus) intervenu avant

Courriel renouvellement

Le courriel de CarteCulture

CarteCulture Valais vous a fait parvenir un courriel avec un lien internet et un code QR : **Exemple Courriel CarteCulture**

Si vous avez reçu la décision de la caisse de compensation, vous pouvez utiliser le lien fourni ou le code QR dans ce courriel pour effectuer le renouvellement de votre CarteCulture. **Si vous n'avez pas reçu la décision**, il faudra peut-être patienter quelques jours.

Demandez votre nouvelle CarteCulture maintenant !

Bonjour Ludovic Sample,

Votre CarteCulture va bientôt expirer. **Si vous avez reçu la décision RIP (Réduction Individuelle des Primes d'assurance maladie) de la caisse de compensation du canton du Valais**, vous pouvez prolonger votre/vos carte(s) en utilisant le lien personnel ci-dessous avec vos données de l'année précédente :

[Lien vers la prolongation](#)



1. Insérez la **décision actuelle de réduction des primes de la caisse maladie (RIP)**
2. Actualisez vos données (nom, photos, adresse e-mail, etc.) si nécessaire
3. Transmettez-nous la demande

Newsletter

S'abonner à notre Newsletter

CarteCulture Valais rédige quatre à six Newsletters durant l'année pour communiquer sur les nouvelles offres, des dates de manifestations, des bons d'entrée, des concours pour obtenir des billets gratuits etc...

Si vous souhaitez rester informé·e, n'oubliez pas de cliquer sur la coche **Abonnement à la Newsletter** sur la dernière page de la demande.

Demande en ligne

1. Autorisation 2. Personne principale 3. D'autres personnes 4. Transmettre la demande

Transmettre la demande - 4/4

Le traitement de votre demande dure généralement 5 jours. Pendant les périodes de vacances et jours fériés le délai peut être plus long.

Remarque

Accord détermination de l'utilisation *

Accord déclaration de protection des données *

Abonnement à la Newsletter

Arrière Transmettre

La CarteCulture Valais a besoin de votre soutien.

Votre don profite à des enfants et des adultes qui ont peu d'argent pour vivre. Vous permettez à ces personnes de participer à la vie sociale et leur donnez ainsi la chance d'avoir un meilleur avenir.

Faire un don



Caritas Valais
CarteCulture

Rue de Loèche 19
1950 Sion
Telefon 027 321 31 87
carteculture@caritas-valais.ch
www.carteculture.ch/valais

une offre de

CARITAS Valais
Wallis



[Se désinscrire de la newsletter](#)